



Communiqué de presse



Roissy, le 6 septembre 2012

CORSAIR : Le SNPNC appelle à la grève.

Le SNPNC-FO membre de l'Intersyndicale composée de la CFTC, FREEBIRD et de SUD AERIEN regroupant le personnel au sol ainsi que les hôtesse et stewards a décidé de déposer un préavis de grève à la compagnie CORSAIRFLY de 72 heures reconductibles pour la période du vendredi 7 septembre 2012 à 0h01 jusqu'au dimanche 9 septembre à 23h59.

Le SNPNC-FO dénonce les nombreuses violations par la Direction des accords collectifs signés ;

Le SNPNC-FO dénonce les inégalités de traitement entre et au sein des catégories de personnel ;

Le SNPNC-FO dénonce la sous-traitance de pans entiers d'activité

Le SNPNC-FO exige des garanties quant à l'emploi des contrats à durée indéterminée et déterminée de longue durée ;

Le SNPNC-FO demande à la Direction l'ouverture de négociation sur les conditions de travail, les compositions équipages et de rémunération ;

Hugues Courant
Délégué Syndical
06 24 68 34 36